

est à présent achevé, de sorte qu'à l'avenir l'on pourra naviguer depuis *St. Quentin* jusqu'à *Roüen* par la *Seine*, à laquelle l'*Oise* se communique. On construit actuellement trois Ponts sur ce Canal, lesquels seront finis dans le cours de l'année présente. Il ne reste plus à achever que la Partie du Canal qui va de *St. Quentin* à *Peronne*; & lorsqu'il sera fini on pourra commercer par eau de *St. Valleri* à *Paris* en passant par *Abbeville*, le Lecteur peut consulter la Carte sur ces Lieux, & voir mieux par là le trajet qui se fera. Cette navigation dans l'intérieur du Royaume facilitera beaucoup le commerce au sujet des transports. L'étranger n'en doit point prendre de jalousie. Mais il semble qu'il n'en soit pas ainsi quant aux travaux que l'on fait au Canal & au Port de *Gravelines*: Les États Généraux en paroissent inquiets, car on assure qu'ils ont chargé leur Pensionnaire du soin de les faire examiner secrettement, & de tenir ensuite des conférences sur cette affaire, mais seulement avec quelques Membres de l'État, afin que le résultat en demeure d'autant plus secret, & sur-tout qu'il ne parvienne pas à la connoissance du Ministre de S. M. & de ceux des autres Puissances qui résident à La Haye.

VI. Après le peu qu'on vient de rapporter, comme des matieres qui peuvent porter à quelques réflexions, on n'en a plus que d'ordinaires, & telles que les suivantes, dont on ne peut cependant se dispenser de faire mention.

Le Parlement de Paris, qui, comme on l'a dit le mois passé, s'étoit assemblé le 6. Juin pour délibérer sur la Reponse que le Roi avoit faite deux jours auparavant à ses Députés, arrêta de faire d'itératives remontrances à Sa Maj. & en ayant obtenu la permission, une nouvelle Députation de ce Corps se rendit le 29. à Versailles, & les presenta en la

maniere